



Vue de l'ancien manoir de la Prévôté depuis l'est.

IVR52\_20164900189NUCA

Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau

Date de prise de vue : 2016

(c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine ; (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général  
communication libre, reproduction soumise à autorisation